

PROCES VERBAL



Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2023

Association AMAP Alfortville - Maison du combattant Georges Désir square Gabriel Meynet, 94140 Alfortville

Siège de l'association : 45 rue Raymond Jaclard 94140 Alfortville

Présents ou représentés : Alice JACOB, Alice JOURDAIN, Julie JACQUET (& Rafik TIGANE), Janick HOLLART ; Baptiste JARRY, Eddy SEININ (& Josy), Sébastien VINCENT, Nicolas BERNARD, Romain LOUDENOT (& Chloé MOURAUX), Jeannette CECORA, Luc PONCHON, Yvan LE BORGNE (& Alice TAPIN), Elisabeth VEYRET, Zoé VAN DE WYNGAERT, Fatima KHALLOUK Juliette CLIQUOT, Trevor GARCIA, Sylvain (& Laura) BELLUOMINI, Alice JOURDAIN, Jannick HOLLART, Christelle ROUX, Yann SELBONNE, Charlotte VALLESPIR, Christine JANON, Véronique TABIB, Cécile DI FOLCO, Kévin (& Eliette) BELLOT, Audrey SMITH, Sophie MATHET

Absents : Gustaf LUNDSKOG, Sylvain BALAY, Jean-Baptiste CASPAR, Milena (& Sylvain) BLANQUART, Christian DUCHE, Jennifer HUA, Guillemette FOUQUET, Aurélie (& Jonathan) SARR, Marylène MORISOT, Laëtitia BETOTE, Maud HARANG CISSE, Florence LE BOUARD, Maxime CHAMBONNET

Début de l'AG : L'assemblée générale débute à 20 h 05

Bureau de séance : Présidente de séance : Alice Jacob & Secrétaire de séance : Yvan Le Borgne

Bilan de l'année écoulée

Nombre d'adhérents

Entre fin 2022 et fin 2023, on est passé de 20 à 35 adhérents sur l'année 2023. Cette augmentation est a été rendue possible, grâce aux nombreuses communications (forum des associations notamment). + 40% d'adhérents sur une année !

Présentation de Lucien Delamarlière

Le frère de Simon, notre partenaire pour le contrat Légumes, a rappelé son rôle, l'historique de la ferme, les difficultés rencontrées, et rappelé la réelle volonté de Simon dans son choix de cette agriculture : bio, raisonnées, locale...même si celle-ci présente beaucoup de difficultés.

Au 01/01/24 le forage d'eau, généreusement prêté par un agriculteur voisin de Lucien et Simon, qui permettait l'arrosage des « légumes verts », ne leur sera plus accessible. Il y aura donc potentiellement une diminution de ce type de « légumes » ; Lucien a détaillé un plan B, l'eau sera prise dans des bidons de 1000l d'eau...

Convention officielle entre l'AMAP Alfortville et la mairie

Signature de la convention

Afin de « sortir de la zone grise » du bureau précédent, une convention entre la mairie et l'AMAP a été établie en octobre 2023 pour clarifier le rôle de l'AMAP, renforcer notre présence, relancer la justification de la mise à disposition d'un local pour la distribution, assainir la gestion des clefs.

Renouvellement de la Convention

Lors de la réunion pour la rédaction de la convention, le service associatif n'a pas souhaité valider un mode de tacite reconduction de la convention. La mairie garde la possibilité d'arrêter la convention si les termes ne sont pas respectés (horaires, propreté, bruit notamment...) donc il faudra tous les ans, prendre rendez-vous avec le service associatif de la commune afin de renouveler la convention.

Les clefs pour la distribution du vendredi

Avant cette nouvelle convention, nous avions un trousseau des clefs du local et des grilles avec une gestion compliquée concernant la garde des clefs entre les distributions. La nouvelle convention impose un nouveau fonctionnement : la personne en charge de la distribution récupère les clefs juste avant 17h à l'entrée / accueil de la mairie. Le jeu de clefs contient 3 clefs : maison, portails. En finissant la distribution à 20h, il faut également mettre l'alarme; puis ressortir par la rampe d'accès, fermer à clef la maison, le portail, puis redéposer les clefs à la mairie dans la boîte aux lettres.

Distributions « Agrumes & Pommes »

Nous avons perdu le droit de faire la distribution dans le local en 2023, donc ces distributions sont assurées depuis les domiciles d'Olga (Alfortville sud) & et en partie celui d'Elisabeth VEYRET (Maisons-Alfort)

Actions significatives menées en 2023

Sortie à la ferme

Organisée en juillet 2023, avec la venue et la main à la pâte de certains adhérents, cette sortie a été un succès malgré la chaleur. Nous souhaitons renouveler cette sortie cette année, Lucien pense que ça sera possible vers mai-juin. Le bureau se chargera d'anticiper cette sortie plus en avance que l'année dernière afin de favoriser la participation des adhérents.

Forum des associations

Le forum, organisé par la commune le samedi 9 septembre 2023, a été un véritable succès : beaucoup de nouveaux adhérents ont adhéré à l'AMAP suite à leur venue sur le stand tenu pour les adhérents de l'AMAP. Les nouvelles affiches et la tombola ont attiré l'œil et retenu l'attention. Formule à refaire (et anticiper l'achat d'un petit panier à cette fin).

Actions de communication

Parutions dans le Mag et affichages

Mag : nous avons fait paraître un encart, désigné par Julie et Christine, dans le Mag d'avril et de novembre 2023. Quelques déceptions chaque fois : en avril nous étions placés dans le livret central, dans un tout petit encart. Puis, en novembre, nous avons compris lors des échanges par mail que nous allions avoir une pleine page pour l'AMAP. Finalement, nous avons eu un quart de page. En 2024, il faudrait anticiper deux parutions également : mai et septembre (?) et formaliser en amont la localisation précises de notre encart avec le service associatif.

Affichage municipal : des panneaux d'affichages qui font la promotion de l'AMAP ont été diffusées dans la commune en novembre. Christine Janon a aidé à la réalisation de ces affiches. Idem, la durée de temps n'avait pas été spécifiée avec le service associatif, et les affiches ont été en place à peine deux semaines. Nous aimerons refaire une telle campagne (septembre 2024 ?) et préciser explicitement en amont la durée de temps de la campagne.

Campagne pour réparer les serres de Simon

Lancée en été 2023, suite aux grêles destructrices, une campagne de lever de fonds pour aider à la reconstruction des serres de Simon a été lancée. En effet, aujourd'hui, les bâches sont usagées et sont réparées de manière inefficace. La clôture de la campagne de lever de fonds est prévue fin Décembre 2023. Au 15/12 près de 700€ ont été récoltés...

Lors de l'AG, à l'unanimité, il a été décidé d'utiliser 300€ sur les fonds de trésorerie de l'AMAP Alfortville pour faire atteindre la somme de 1000€ à cette cagnotte.

Document partagé pour gérer son panier en cas d'absence

Un document Google Sheet a été créé et diffusé à tous sur le site et sur le WhatsApp pour gérer son panier en cas d'absence. Pour rappel sur le site amapalfortville.fr, se connecter, Espaces Membres, Absences puis 3 choix : je donne mon Panier et les distributeurs le répartissent, un AMAPIEN le prend pour moi, une personne extérieure le récupère pour moi.

Participation à un réseau fédéré en Val-de-Marne

L'association J'aime Le Vert a lancé un réseau pour fédérer les AMAP du 94 ; 3 réunions faites en 2023 ; le but : support de communication collectif, entraide, faire connaître chaque association à travers les forums... et actuellement il est discuté d'organiser des événements collectifs sur le sujet de l'alimentation (ciné-débat, visite des lieux alimentaires alternatifs, etc.)

2024 : point sur les contrats en cours et à venir

Maraichage

Les adhérents soutiennent Simon et sont prêts à accepter une augmentation du prix et un achat/revente de certains légumes (aubergines..) via des partenaires bio locaux pour la diversité, pour rationaliser les quantités...Le prix du panier doit être discuté avec Simon entre Décembre et Mars 2024 (date du nouveau contrat).

Référent légumes : Luc gère le contrat en 2024

Rappel des distributions : Elisabeth Veyret

En l'état ci-dessus mentionné, l'augmentation du prix du panier est approuvée (mais le montant reste à déterminer).

Œufs

Zoé a rappelé le fonctionnement avec Stéphane...le « Manager » de poules

Référent œuf : Zoé gère le contrat en 2024

Les contrats sont à renouveler début janvier ; dire par mail/WhatsApp à Zoé si l'adhérent reconduit pour 2024 fin Décembre / début Janvier

Pommes

Gestion commune avec les Cabas paysans

Référent pommes : Alice Jourdain gère le contrat en 2024

Agrumes

Fonctionne avec l'AMAP de Créteil ; 6 livraisons /an ; mandarines puis oranges puis pomelos

Référent Agrumes : Elisabeth gère le contrat en 2024 : la logistique entre la réception des agrumes de Corse, leur dépôt à Créteil et le rapatriement à Maisons Alfort / Alfortville est aujourd'hui assuré par Olga des cabas paysans et Elisabeth de notre AMAP.

Viandes du Perche

Rappel des produits : farines, pâtes et jus de pommes. Et encore le pétillant, viandes (porc, agneau, veau, bœuf...)

Produits du Perche (28) ; 3 livraisons / an chez Valéry (contact); à récupérer à Thiais (covoiturage organisé)

Fruits rouges

Nouveau partenaire dans les Yvelines de petits fruits rouges bio: 4,2kg pour 104€ ; 16 distributions paniers de 250g ; mai à septembre ; paiement en un chèque. Les distributions auront lieu le mercredi à Maisons-Alfort (c'est leur AMAP qui organise). Il faudra établir un référent de notre côté s'il y a suffisamment de personnes intéressées.

Si intéressé, contacter rapidement Julie par email.

Rapport financier

Approbation du rapport financier de l'exercice 2023

Solde positif de : 750€ sur le compte au 15/12/23

Reste à prévoir :

- 200€ à payer au titre de la cotisation au réseau AMAP IDF
- 58€ à payer pour le référencement/hébergement du site internet amapalfortville.fr
- + 90€ de cotisations de nouveaux adhérents à encaisser

En l'état ci-dessus mentionné, les comptes sont approuvés.

Autres points liés aux finances

Local pour la distribution est fourni gracieusement par la mairie : pas de charge pour l'AMAP.

Réseau AMAP IDF : celui-ci donne de la visibilité à l'AMAP Alfortville, nous offre une assurance responsabilité civile pour toutes nos distributions (nécessaire afin d'établir la convention avec la mairie). Ils organisent également très régulièrement des formations sur comment gérer une AMAP, mettre en place des partenariats, etc. Ils organisent des forums de discussions entre AMAP d'un même territoire, etc. C'est une structure avec une petite dizaine de salariés (basés à Montreuil) également actifs sur des missions de plaidoyer et de sensibilisation à aux alternatives agricoles et alimentaires. Ce réseau représente la principale dépense annuelle pour l'AMAP Alfortville. Le réseau demande une cotisation type « prix libre » de 10euros par adhérent. Nous avons donné, pour l'instant, les deux tiers de cette somme.

Situation financière du maraicher :

Les AMAP (Alfortville, Vincennes, Amiens..) sont une réelle base pour la survie de l'exploitation de Simon ; une partie de leur production est aussi vendue à des grossistes, et en vente directe (très dynamique pendant le confinement, puis chute).

Depuis 2020, post COVID : effondrement réel du marché du bio ; les ventes liées aux AMAPs se sont effondrées, les prix ont explosé (cout matières premières, transport...).

Lucien évalue +/- la répartition de leur CA : 2/3 AMAP et 1/3 liés aux Grossistes

Pour aider Lucien et Simon la question a été évoquée : augmenter le prix du panier ou diminuer la quantité de légumes pour chaque panier. Pour Lucien, il est difficile de quantifier le prix de revient réel de chaque légume.

Les autres AMAP n'ont pas forcément la dynamique que connaît l'AMAP Alfortville ; les AMAP de Vincennes et les autres n'ont pas connu plus d'adhérents ou en ont moins.

Afin de soutenir le travail de Simon et Lucien nous avons pensé à trois leviers :

- Utiliser 300 € du solde de l'AMAP pour la cagnotte pour les serres de Simon (afin de l'arrondir à 1000 euros)
- Nous restons ouverts à la possibilité d'augmenter le prix du panier.
- Augmenter le nombre d'adhérents dans l'AMAP contribue à la fois une entrée d'argent mais aussi un débouché pour les productions maraichères de Simon et Lucien.

Renouvellement des membres du bureau

Le bureau est élu pour un an et en tout état de cause jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale.

Présidente de l'association : Julie Jacquet

Trésorier de l'association : Baptiste Jarry

Trésorier adjoint : Luc Ponchon

Secrétaire : Yvan Le Borgne

Secrétaire adjointe : Elisabeth Veyret

Il est décidé que les réunions du bureau seraient ouvertes à tous les adhérents.

Modifications de l'article 4 des statuts concernant le siège social

Il a été décidé de remplacer l'adresse actuelle de l'AMAP Alfortville (adresse liée à l'ancien domicile de Julie) par « cette adresse est décidée par les membres du bureau ».

Il a été donc décidé à l'unanimité de cette « nouvelle adresse. »

Rappel des obligations de l'adhérent :

L'adhérent s'engage (dans la mesure du possible) en début de contrat à tenir 2 distributions / an

1 an auparavant, il n'y avait que 19 adhérents, et donc la gestion de la distribution était moins facile.

Il y a aujourd'hui 35 paniers/adhérents, 26 distributions à l'année. Chaque membre doit assurer dans la mesure du possible 2 distributions par an.

Il a été rappelé les étapes à gérer lors d'une distribution. Un document a été mis en ligne, sera mis dans le local. Il a également été évoqué que lorsque de nouveaux adhérents s'inscrivent à tenir une distribution, des plus anciens se mettraient en binôme avec eux.

Il a été décidé à l'unanimité de simplifier le format de son inscription à la distribution. Le formulaire d'inscription a été modifié et deux créneaux ont été ajoutés par distributions. Nous avons rappelé qu'il est nécessaire d'être en binôme pour faire les paniers, cette tâche peut être longue et ennuyeuse pour une personne seule. Nous avons rappelé l'importance que chaque adhérent tiennent au moins 2 distributions dans l'année dans l'esprit d'engagement dans l'association et de partage des tâches entre les personnes.

Il a été rappelé :

- le fait de respecter les horaires de distribution sinon prévenir via les canaux appropriés
- que toutes les informations sont disponibles sur le site internet (toutes les dates des distributions, inscriptions pour les distributions, document pour prévenir les retards....)

Questions diverses

Réseau AMAP IDF

Il faut un « référent AMAP Alfortville » pour être le contact par mail du réseau AMAP IDF. Aujourd'hui Baptiste Jarry joue ce rôle (par défaut), mais souhaiterait que quelqu'un d'autre prenne ce rôle.

- ⇒ Pas de décision à date.
- ⇒ Le mail de l'association est ajouté sur le site du réseau

Problématique du manque de sacs cabas pour préparer les paniers

Il a été rappelé que tous les adhérents doivent venir et repartir avec leurs sacs/cabas. En effet, il arrive trop fréquemment qu'il manque des sacs pour faire les paniers lors des distributions...**MERCI DE BIEN VENIR AVEC VOTRE SAC** et de ramener les sacs que vous avez en trop à votre domicile.

Conclusion

La prochaine AG sera faite dans un an, soit en novembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.

La présidente de séance
Alice Jacob

Le secrétaire de séance
Yvan LE BORGNE